

# GLOSSAIRE

<b>ADAPEI</b>	<b>Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales</b>
<b>ALM.A 64</b>	<b>ALlo MAItreatment des personnes âgées et des personnes handicapées (association)</b>
<b>APA</b>	<b>Allocation Personnalisée d'Autonomie</b> Prestation versée par le Conseil général aux les personnes âgées dépendantes de plus 60 ans, à domicile ou en établissement.
<b>APAVIM</b>	<b>Association Pyrénéenne d'Aide aux Victimes et de Médiation</b>
<b>A.P.F</b>	<b>Association des Paralysés de France</b>
<b>A.R.S</b>	<b>Agence Régionale de Santé</b> Depuis la loi du 21 juillet 2009, loi Hôpital, patient, santé et territoire, les compétences médico-sociales de l'ancienne DDAS ont été centralisées dans cette institution.
<b>ASE</b>	<b>Aide Sociale à l'Enfance</b>
<b>ASEPT</b>	<b>Association pour la Santé, l'Éducation et la Prévention sur les Territoires (association)</b>
<b>A.V.H</b>	<b>Association Valentin Haüy</b>
<b>A.V.S</b>	<b>Assistante Vie Scolaire</b>
<b>CAMSP</b>	<b>Centre d'Action Médico-Sociale Précoce</b> Il intervient auprès des enfants de 0 à 6 ans et de leurs familles pour le dépistage précoce des déficiences motrices, sensorielles ou mentales.
<b>CAPEB</b>	<b>Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment</b>
<b>C.C.A.S</b>	<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>
<b>C.D.A.P.H</b>	<b>Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées</b> Commission qui statue de l'orientation d'une personne handicapée, après l'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire
<b>CIAPA</b>	<b>Comité d'Information et d'Action en faveur des Personnes Âgées (association)</b>
<b>C.I.A.S</b>	<b>Centre Intercommunal d'Action Sociale</b>
<b>CLIC</b>	<b>Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique</b>
<b>C.M.P.P</b>	<b>Centre Médico-Psycho-Pédagogique</b> Il assure, pour les enfants et adolescents de 3 à 18 ans, le dépistage et la rééducation de troubles neurophysiologiques ou du comportement.
<b>CODERPA</b>	<b>COmité DÉpartemental des Retraités et des Personnes Âgées (association)</b>
<b>C.P.O.M</b>	<b>Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens</b>
<b>C.R.A</b>	<b>Centre Ressource Autisme</b>
<b>EHPA</b>	<b>Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées</b> Il s'agit de structures collectives de type logements-foyers, petites unités de vie ou MARPA(Maison d'Accueil Rural pour Personnes Âgées) qui accueillent des personnes âgées autonomes ou peu dépendantes car ces structures ne sont pas médicalisées.
<b>EHPAD</b>	<b>Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes</b> Il s'agit d'une maison de retraite qui a signé une convention tripartite avec l'État et le Conseil général) ce qui lui confère la qualité d'EHPAD. Cette convention leur permet de fixer avec les financeurs un programme d'amélioration de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des soins, et d'entrer dans le système de tarification ternaire : <ul style="list-style-type: none"><li>• un tarif hébergement (prestations hôtelières : repas, linge...)</li><li>• un tarif dépendance (prestations d'aide et de surveillance nécessaires à la personne accueillie en raison de son niveau de perte d'autonomie)</li><li>• un tarif soins (prestations médicales et paramédicales)</li></ul>
<b>ESAT</b> <b>(ex CAT)</b>	<b>Établissement et Service d'Aide par le Travail</b> Cet établissement médico-social offre des activités productives et un soutien médico-social à des adultes handicapés dont la capacité de travail est inférieure à un tiers de celle d'un travailleur valide.

# GLOSSAIRE

<b>E.T.P</b>	<b>Équivalent temps plein</b>
<b>FAM</b>	<b>Foyer d'Accueil Médicalisé</b> Il est destiné à accueillir des personnes lourdement handicapées dont la dépendance totale ou partielle, leur fait obligation de recourir à une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence et nécessite une surveillance médicale et des soins constants.
<b>FAPA</b>	<b>France Alzheimer Pyrénées-Atlantiques (association)</b>
<b>FEPEM</b>	<b>Fédération des Particuliers Employeurs de France</b>
<b>F.H</b>	<b>Foyer d'Hébergement pour adultes handicapés</b> Il assure l'hébergement et l'entretien des travailleurs handicapés exerçant une activité pendant la journée en E.S.A.T.
<b>F.V ou F.O</b>	<b>Foyer de Vie ou Occupationnel</b> Il accueille toute la journée, des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler, mais qui disposent d'une certaine autonomie physique ou intellectuelle.
<b>GEM</b>	<b>Groupe d'Entraide Mutuelle</b> C'est un espace d'accueil et d'amitié où des personnes en souffrance psychique peuvent se retrouver, s'entraider, organiser des activités visant au développement personnel et créer des liens. Par ailleurs, ce lieu a pour vocation d'informer et non de soigner. En effet, il permet de renseigner ou d'orienter les patients ou les proches.
<b>ESA</b>	<b>Équipe Spécialisée Alzheimer</b> Elle intervient au domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer pour maintenir ou améliorer leur qualité de vie et celle de leurs aidants. Elle délivre une prestation « de soins d'accompagnement et de réhabilitation », mise en place dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012. Elles exercent au sein d'un SSIAD.
<b>I.M.E</b>	<b>Institut Médico-Éducatif</b> Il accueille des enfants et adolescents déficients intellectuels, quel que soit le degré de déficience, âgés de 3 à 20 ans.
<b>ITEP</b>	<b>Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique</b> Il accueille des jeunes dont les troubles du caractère et du comportement rendent nécessaire, malgré des capacités intellectuelles normales ou quasi-normales, la mise en œuvre de moyens médico-éducatifs spécialisés.
<b>MAPHA</b>	<b>Maison d'Accueil pour les Personnes Handicapées Âgées</b> Elles hébergent les travailleurs handicapés d'ESAT à la retraite.
<b>MAS</b>	<b>Maison d'Accueil Spécialisé</b> Elle accueille des adultes handicapés qui ne peuvent effectuer seuls les actes essentiels de la vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants (hors soins intensifs).
<b>M.D.P.H</b>	<b>Maison Départementale des Personnes Handicapées</b> Instaurée depuis la loi de 2005, ce groupement d'intérêt public est le guichet unique d'accueil, d'information d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et leur famille
<b>M.S.D</b>	<b>Maison de la Solidarité Départementale</b>
<b>PACT-HD</b>	<b>Protection Amélioration Conservation Transformation-Habitat et Développement</b>
<b>P.C.H</b>	<b>Prestation de Compensation du Handicap</b> Aide personnalisée versée aux personnes de moins de 60 ans, destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie, à domicile ou en établissement
<b>PRIAC</b>	<b>PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie</b>
<b>SAD</b>	<b>Service À Domicile</b>
<b>SAMSAH</b>	<b>Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés</b> Il a pour vocation de proposer un accompagnement médico-social adapté, avec des missions identiques à celles des S.A.V.S, mais comportant également des prestations de soins (soins réguliers et coordonnés et accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert).
<b>S.A.V.S</b>	<b>Service d'Accompagnement à la Vie Sociale</b> Il a pour mission d'assurer un suivi éducatif et social des personnes handicapées ayant un niveau d'autonomie leur permettant de vivre à domicile.

# GLOSSAIRE

<b>SESSAD</b>	<b>Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile</b> Il assure un soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie aux enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, en liaison avec les familles qu'ils accompagnent. de plus de 3 ans.
<b>SPASAD</b>	<b>Service Polyvalent d'Accompagnement et de Soins A Domicile</b>
<b>SROMS</b>	<b>Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale</b>
<b>SSIAD</b>	<b>Service de Soins Infirmiers À Domicile</b> Ils assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Ils contribuent au soutien à domicile.
<b>T.E.D</b>	<b>Trouble Envahissant du Développement</b>
<b>T.I.C</b>	<b>Technologie de l'Information et de la Communication</b>
<b>T.S.A</b>	<b>Trouble du Syndrome Autistique</b>
<b>U.F.S.B.D</b>	<b>Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire</b>
<b>U.S.L.D</b> <b>(Ex long-séjour)</b>	<b>Unité de Soins Longue Durée</b> Les USLD accueillent et soignent des personnes présentant une pathologie chronique ou une polypathologie, soit active au long cours, soit susceptible d'épisodes répétés de décompensation, et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie.

# COMPÉTENCES

	<b>Assurance maladie/ARS</b>	<b>Conseil général</b>
Secteur sanitaire	Hôpital, médecine de ville, etc.	PMI + 20 % du CAMSP
Etablissements Pour Personnes Handicapées	Etablissements pour enfants ESAT MAS FAM (soin)	Foyers de vie Foyers d'hébergement MAPHA FAM (hébergement)
Etablissements pour Personnes Âgées	EHPAD (soin) USLD (soin)	EHPAD (hébg+dépendance) USLD (hébg + dépendance) EHPA (FL-MARPA)
Services	SSIAD GIR 5/6 (CARSAT/MSA) SAMSAH (soin)	SAD CLIC SAMSAH (accompagnement) SAVS
Accueil familial	Accueil familial thérapeutique	Accueil familial social